

2.7 La valorisation, une étape comme une autre du processus itératif de recherche ?

LINDA CHARVOZ

*Haute École de Travail Social
et de la santé Lausanne (HES-SO)*
linda.charvoz@hetsl.ch

WILLIAM CHOLLET

La Cité du Genévrier, Vevey

MICHÈLE GUIGNARD

*Haute École de Travail Social
et de la santé Lausanne (HES-SO)*

ROMAIN BERTRAND

*Haute École de Travail Social
et de la santé Lausanne (HES-SO)*

RÉSUMÉ

Dans ce texte, la valorisation de la recherche est abordée non pas en tant que présentation d'un *output* figé, mais en tant qu'étape du processus de recherche soumise à l'expertise du public composé de personnes concernées, de personnes professionnelles et de la communauté de chercheuses et chercheurs. Le texte comprend tout d'abord un historique récapitulant l'évolution des diverses formes de valorisation de la recherche. Il décrit par la suite ce qui est entendu par « la valorisation en tant qu'étape du processus itératif de recherche » et propose une mise en contexte théorique de l'appropriation par toutes et tous de l'objet de la recherche. Une réflexion sur les bénéfices et défis de ce type de valorisation, tels que le rôle et la posture de chacune et chacun, la planification de la phase de valorisation, la co-construction, la reconnaissance des idées et autres est menée. Le texte se termine par une illustration de la théorie à partir des expériences de valorisation du projet « Ma santé : je m'informe et je choisis » réalisé dans le cadre du programme Innovation Booster Technologie et Handicap (IBTH).

MOTS-CLÉS : valorisation, processus itératif, co-construction, appropriation

Introduction

La valorisation des résultats d'une recherche est une étape du processus de recherche à ne pas négliger. En septembre 2022, la Haute École Spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO) a organisé la première journée de « valorisation de la recherche » dans l'intention de « visibilité et faire connaître les résultats » des études menées en son sein (HES-SO, 2022). Au printemps 2023, la Fondation pour la Recherche en Faveur des Personnes Handicapées (FRH) s'est inscrite dans cette même thématique en organisant une semaine de l'accessibilité avec pour objectif de « rendre la recherche en faveur des personnes en situation de handicap visible et accessible » (Pecoraro, 2023) et pour souhait d'enrichir les différentes études menées grâce à des échanges et des rencontres entre personnes concernées, proches, personnes professionnelles, représentantes et représentants des institutions ainsi que chercheuses et chercheurs (FRH, 2023). Ces deux exemples d'évènements en lien avec la valorisation et l'accessibilité des résultats scientifiques illustrent la volonté des institutions de leur accorder davantage de place. Ainsi, dans le présent texte, la soumission des résultats d'une recherche à l'expertise de publics composés de personnes concernées, de personnes professionnelles et de la communauté des chercheuses et chercheurs est présentée comme étant une étape parmi d'autres du processus itératif de la recherche.

1. Évolution de la phase de valorisation de la recherche

La valorisation d'une étude scientifique a longtemps pris la forme d'un transfert par une équipe de recherche des résultats obtenus vers un public formé, surtout, par d'autres scientifiques au cours de présentations effectuées lors de congrès réservés au milieu académique ou via des publications dans des revues à comité de lecture. Dans ce cadre, la valorisation se comprenait principalement comme une diffusion des résultats de recherche limitée à l'entre-soi scientifique (Collin-Lachaud & Michel, 2020 ; Fusi, 2019). Les résultats présentés l'étaient sous forme d'*outputs* figés. Au mieux, une discussion entre chercheuses et chercheurs sur la méthodologie utilisée ou l'échantillon étudié, généralement considéré comme un objet tiers, amenait les personnes porteuses du projet à être attentives à l'un ou l'autre des points soulevés pour une prochaine étude.

Au fil du temps, la valorisation a progressivement dépassé le seul giron scientifique. L'émergence d'internet a notamment décloisonné les

espaces entre chercheuses et chercheurs et la population dite profane (Bonnard, 2020 ; Weber, 2008). Ainsi, les résultats d'une recherche ont commencé à être diffusés auprès des personnes professionnelles de terrain, selon une logique de transfert d'information de celles et ceux qui savent (les scientifiques) à une audience formée de celles et ceux qui ignorent (les personnes professionnelles) (Rullac, 2021). Ce type de valorisation a amené les chercheuses et chercheurs à considérer leurs résultats comme étant la base sur laquelle construire des recommandations destinées aux personnes professionnelles afin de guider leur pratique. Ce mécanisme de transfert de l'information met de fait en exergue non seulement la domination du savoir scientifique sur le savoir professionnel, mais également l'attente d'une acceptation passive et d'une certaine docilité des personnes professionnelles face à ces préconisations. Pour conséquence, ce positionnement des chercheuses et chercheurs a incité certaines personnes professionnelles à être méfiantes vis-à-vis de tout ce qui était issu du monde académique en rejetant ou ignorant les recommandations émises par les chercheuses et chercheurs. Ce faisant, les bénéfices potentiels de la recherche en étaient réduits à néant.

Par ailleurs, toujours dans l'idée de transmettre de l'information des « savantes et savants » aux « ignorantes et ignorants », la valorisation des résultats de recherche s'est également largement faite sous forme de présentation d'un *output* figé aux usagers et usagers concernés par l'objet de la recherche et à leurs proches, tout en continuant à considérer ces dernières comme « des objets » de recherche. Le savoir scientifique primait ainsi sur le savoir expérientiel et témoignait d'une sorte de « dépossession », voire « infantilisation » des personnes concernées, comme si les chercheuses et chercheurs étaient davantage experts des vies et du fonctionnement des personnes qu'elles-mêmes (e.g. Asselin, 2012).

2. Émergence de la recherche-développement et des expertises d'usage et usagère

Ces dernières années, la recherche-développement a gagné en importance (OCDE, 2016). Celle-ci tend à mobiliser des équipes de recherche composées de personnes concernées, de proches, de personnes professionnelles et de chercheuses et chercheurs afin de stimuler les échanges permettant de construire ensemble les dispositifs du champ professionnel (Rullac, 2021). Les expertises professionnelles et expérientielles sont ainsi tout autant valorisées que l'expertise scientifique

(Rullac, 2021). Selon Rullac (2021), le changement de paradigme a été initié par la consultation de plus en plus fréquente des personnes concernées afin de recueillir leur avis, sans engagement toutefois de le suivre. Puis, celles-ci se sont mobilisées et impliquées de plus en plus dans toutes les affaires les concernant. Des notions ont peu à peu émergé dans les milieux scientifiques, telles que l'expertise d'usage, provenant des savoirs issus de l'expérience acquise par les personnes concernées et/ou par les personnes professionnelles suite à l'usage de dispositifs et/ou outils, et l'expertise usagère, émanant des savoirs résultant de l'expérience vécue des personnes concernées et des proches (Heijboer, 2020 ; Heijboer, 2022 ; Rullac, 2021). L'idée derrière ces expertises est la reconnaissance des savoirs expérientiels, et de l'expertise des personnes quant à leur situation de vie, au même titre que les savoirs scientifiques.

3. La valorisation en tant qu'étape du processus itératif de recherche

Le concept de valorisation en tant qu'étape du processus itératif de recherche, s'il s'appuie sur la recherche-développement, en élargit sa portée en mobilisant activement, lors de la phase de valorisation, le public avec lequel sont partagés, voire co-construits, les résultats de la recherche. Idéalement, ce public serait, tout comme l'équipe de recherche, composé de personnes concernées, de proches, de personnes professionnelles, de personnes responsables décisionnelles et de chercheuses et chercheurs qui discuteraient, nuanceraient, argumenteraient, testeraient ou encore exemplifieraient les *outputs* issus de la recherche et demanderaient ensuite à l'équipe de recherche de prendre en compte les tenants et aboutissants de leurs échanges en révisant leurs résultats dans une nouvelle itération.

4. Bénéfices et défis de ce type de valorisation

Une participation active de toutes les actrices et acteurs dans le processus de valorisation, que ce soit en tant que membres de l'équipe de recherche ou en tant que personnes prenant connaissance des résultats de cette recherche et les mettant au travail, offre potentiellement de nombreux bénéfices. Plusieurs hypothèses, demandant cependant encore à être vérifiées, peuvent être formulées. Ainsi, la participation des personnes concernées et de leurs proches permettrait à ces dernières d'avoir droit au chapitre relativement aux

questions les concernant, de favoriser l'émergence de résultats plus en lien avec leur situation de vie, de faire valoir leur expérience vécue et de favoriser leur pouvoir d'agir. Les personnes professionnelles, quant à elles, bénéficieraient d'une valorisation de ce type par la prise en considération et la reconnaissance de leur expertise professionnelle, le sentiment d'être mises sur un pied d'égalité avec les scientifiques et la possibilité de développer des pratiques davantage ancrées dans la réalité du terrain (OCDE, 2016). En effet, les pratiques des personnes professionnelles du travail social sont souvent invisibilisées, car considérées comme étant des pratiques « allant de soi ». Ce type de valorisation pourrait ainsi constituer une phase d'approche avec la production de savoir ne demandant qu'à être développée. Enfin, les scientifiques tireraient bénéfice du partage et de la discussion des résultats de recherche avec les personnes concernées et les personnes professionnelles en augmentant leur proximité avec les *usagers* – néologisme préféré à l'expression objets de recherche et « désignant le dépassement de la catégorie d'usager par celle du citoyen au sens noble du terme : usager, expert et acteur » (Heijboer, 2021, p. 22) –, améliorant par là même le sens de l'activité de recherche et le sentiment d'utilité découlant de cette dernière. Finalement, ce partage d'expertise permet indubitablement de renforcer l'acceptation et l'appropriation des résultats par l'ensemble des parties prenantes de la recherche.

Ces nombreux bénéfices ne vont toutefois pas sans de multiples défis. Pour que ce type de valorisation porte ses fruits, nous en dégagons trois principaux :

1. La posture des scientifiques.
2. La planification de cette étape dès le début de l'étude.
3. La gestion des réflexions issues des échanges lors de la présentation des résultats.

En tant que premier défi, il est ainsi attendu des chercheuses et chercheurs qu'elles et ils fassent preuve d'humilité en acceptant les commentaires qui leur sont formulés et l'idée que l'expertise d'usage et l'expertise usagère valent tout autant que la leur. Les scientifiques veillent de plus à ce que les résultats de recherche soient accessibles à toutes et tous, aussi bien sur la forme que sur le fond. Plus le processus et les différentes étapes de l'étude sont pensés en amont de la recherche, plus facile sera l'intégration des diverses expertises avec leurs apports spécifiques tout au long de son déroulement. Par ailleurs, penser à l'appropriation et l'application des résultats de recherche par les actrices et acteurs de terrain dès le début de l'étude et, d'autre part, prévoir la phase de valorisation non comme une fin

en soi, mais comme une étape du processus itératif, permettant d'apporter des modifications ou des compléments mis en évidence par le public mobilisé pour l'expertise d'usage et usagère. En tant que second défi signalé, l'intégration de la phase de valorisation dans le processus itératif de la recherche demande davantage de temps. Une certaine vigilance à cet égard permet à l'équipe de recherche de prévoir, dès la conception de l'étude, un budget suffisant pour encadrer ce temps. Enfin, un troisième défi lors de la phase de valorisation et des allers-retours entre l'équipe de recherche et les personnes porteuses d'expertise d'usage et usagère, de nombreux points de tension peuvent apparaître tels que la prise de décision quant aux idées retenues ou écartées. Si, idéalement, la décision reviendrait à l'équipe de recherche dans son ensemble (incluant donc les chercheuses et chercheurs ainsi que les expertes et experts consultés), l'arbitrage lorsque différentes expertises s'affrontent n'en est pas moins potentiellement source de conflit.

Ces défis mettent en lumière le fait que chaque protagoniste de la recherche est soumise et soumis à des enjeux différents auxquels elles et ils tentent de répondre. Ceux-ci vont de la défense de l'autodétermination pour les personnes concernées par l'objet de la recherche et leurs proches (recherche « pour » et « par » ces personnes) à la production et à la mise en évidence de contenus liés à la pratique du travail social trop souvent jugés comme allant de soi en passant par la nécessité de publier (*publish or perish*) pour les scientifiques. La présentation des résultats, les échanges qui s'en suivent ainsi que la co-construction de recommandations questionnent également sur la « paternité » des idées émises, et sur la propriété des résultats. De plus, comment attribuer une juste reconnaissance à une personne assistant à la présentation des résultats qui aurait partagé une idée reprise telle quelle ou retravaillée par l'équipe de recherche ? Bien qu'à l'heure actuelle les résultats issus des travaux scientifiques soient en général considérés comme une co-construction par l'équipe de recherche et sont moins personnifiés, des questions d'ordre éthique, voire juridique dans certaines situations, peuvent être soulevées. Ces points renvoient à la notion de limites, aussi bien au niveau du temps de l'étude (Quand doit s'achever ce processus d'itération ? Qui décide de l'arrêter et sur quelle base ?) que de l'équipe de recherche (Peut-on, ou doit-on, considérer comme une ou un membre de l'équipe de recherche une personne du public ayant formulé un élément majeur dans la suite de l'étude ?).

5. Exemple – Ma santé : je m’informe et je choisis

Le projet « Ma santé : je m’informe et je choisis » a été réalisé par une équipe de recherche comprenant des personnes présentant une déficience intellectuelle, des personnes professionnelles du travail social et des chercheuses et chercheurs issus de différents domaines (travail social, psychologie, sociologie, ergothérapie). L’objectif de ce projet était de rendre accessible l’information en lien avec la promotion de la santé et la prévention à des personnes avec déficience intellectuelle vivant en institution. Une première étude exploratoire a guidé l’équipe de recherche vers la co-construction, selon un processus itératif d’un prototype de livre interactif contenant trois produits, soit une double page de livre comprenant une illustration et du texte écrit, des messages oraux accessibles à l’aide d’un stylo interactif et un stylo ergonomique non fonctionnel. L’ensemble de ce matériel a été testé auprès de 3 personnes avec déficience intellectuelle vivant en institution. Cette évaluation comprenait une phase d’observation, à l’aide d’une grille, de la manière d’appréhender le matériel et un focus group entre les 3 personnes usagères afin de recueillir leurs avis sur le matériel (facilité d’utilisation, intérêt pour l’outil, modalité d’utilisation) et leur évaluation de chacun des 3 produits. Les personnes usagères ont réservé un accueil favorable aux 3 produits et ont émis quelques suggestions d’amélioration telles que proposer deux illustrations présentant moins de contenu au lieu de surcharger une image, mieux contextualiser les messages oraux en précisant l’expertise de l’oratrice ou orateur (médecin, diététicienne et diététicien, etc.). Ces suggestions ont ensuite été discutées et retenues (ou non) par l’équipe de recherche pour la suite du projet. Puis, lors de la phase de valorisation des résultats, le prototype a fait l’objet de plusieurs présentations, par une personne concernée, une chercheuse et, parfois, une professionnelle, dans les milieux académique et professionnel, notamment lors d’un colloque scientifique européen (AIFRIS, Bruxelles, 2022). Ces présentations, auxquelles ont assisté des personnes concernées, des proches, des personnes professionnelles et des scientifiques, comprenaient trois phases : a) la présentation du projet par l’équipe de recherche, b) la possibilité de tester, en petits groupes composés de personnes avec divers rôles et fonctions, le prototype et d’en discuter entre elles et/ou en présence d’une ou d’un membre de l’équipe de recherche et c) une reprise des différents points soulevés avec l’ensemble du public.

Le ressenti principal de l'équipe de recherche à la suite de ce type de valorisation, encore à évaluer scientifiquement, concernait l'appropriation du matériel présenté par les diverses personnes participantes. Pouvoir tester le prototype a initié de nombreuses réflexions de leur part, plutôt spontanées, sur le prototype en lui-même (« j'aurais plutôt fait ça comme ceci ou cela », « j'aime/n'aime pas cet aspect-ci... »), la manière de l'utiliser (« nous pourrions l'utiliser sous forme de jeu de piste » ; « nous pourrions organiser des compétitions entre petits groupes »...), le public auquel le destiner (« nous pourrions utiliser cela avec des personnes allophones »...) ou encore le contenu à transmettre (« je pourrais utiliser ce même type de matériel pour... »). Parfois, l'appropriation était telle qu'elle éloignait l'équipe de recherche du but initial de l'étude et/ou de son public cible. Il s'avère donc essentiel de bien avoir ces éléments en tête afin de pouvoir recentrer la recherche lorsque cela s'avère nécessaire.

Par ailleurs, le fait que la présentation ait été réalisée par des membres de l'équipe qui avaient différentes expertises (scientifique, professionnelle, expérimentielle) a permis aux personnes du public d'oser exprimer leur avis et, si elles en ressentaient le besoin, de choisir l'interlocutrice ou interlocuteur idoine pour le faire. Il est cependant à relever que toutes ces présentations se sont déroulées dans un milieu dans lequel les chercheuses et chercheurs évoluent, c'est-à-dire un congrès, une université ou encore une haute école, bien que celui-ci était ouvert aux personnes professionnelles de terrain, aux personnes concernées et à leurs proches. Idéalement, la valorisation permettrait d'aller à la rencontre de publics différents (au cœur d'une institution pour personnes avec déficience intellectuelle, au sein d'une association de parents, lors d'une formation pour travailleuses et travailleurs sociaux, etc.) et prendrait des visages multiples allant par exemple de l'élaboration d'une bande dessinée destinée aux personnes avec déficience intellectuelle, à un article scientifique à comité de lecture, en passant par une exposition grand public ou un podcast pour les personnes professionnelles. Le choix d'un lieu neutre (comme par exemple, un espace de co-working à proximité d'une gare comme lors de la Semaine de l'accessibilité à Lausanne en 2023) pourrait atténuer encore plus les discriminations entre les populations selon les statuts, et libérer davantage la parole.

Références

- Asselin, P. (2012). La prévention précoce sans infantilisation des parents ? *Nouvelles pratiques sociales*, 1, 65-68.
- Bonnard, S. (2020). La confidentialité des informations partagées lors d'une recherche ethnographique par études de cas dans une unité de pédiatrie : une simple question d'(en)jeux d'écriture ? *Sociographe*, 45, 291-316.
- Collin-Lachaud I. et Michel G. (2020), Valoriser la recherche : une nouvelle mission des enseignants-chercheurs ? *Décisions Marketing*, 97, 5-16.
- FRH (2023). <https://frh-fondation.ch/semaine-accessibilite/>, page consultée le 24 octobre 2023.
- Fusi, M. (2019). L'entre soi du monde universitaire – entre regret et désintérêt des étudiants. <https://ptvirgule.hypotheses.org/780#more-780>, page consultée le 3 novembre 2023.
- Heijboer, C. (2020). L'expertise usagère. *Esprit*, 7, 125-128.
- Heijboer, C. (2021). L'Usagent : participation des personnes, expertise usagère et refondation du travail social français. *Ecrire le social*, 3, 19-29.
- Heijboer, C. (2022). À quoi sert l'expertise usagère ? *Sociographe*, 77, 149-155.
- HES-SO (2022). <https://www.hes-so.ch/recherche-innovation/journee-de-la-valorisation-de-la-recherche>, page consultée le 24 octobre 2023.
- OCDE, (2016). *Manuel de Frascati 2015 : Lignes directrices pour le recueil et la communication des données sur la recherche et le développement expérimental. Mesurer les activités scientifiques, technologiques et d'innovation*. Paris : OECD Publishing.
- Pecoraro, D. (2023). Semaine de l'accessibilité 2023 – Rapport. https://frh-fondation.ch/wp-content/uploads/2023/07/SA_Rapport-evenement-2023.pdf, page consultée le 24 octobre 2023.
- Rullac, S. (2021). D'usager-e à expert-e : le travail social en mutation, *REISO, Revue d'information sociale*. <https://www.reiso.org/document/7735>
- Weber, F. (2008). Publier des cas ethnographiques : analyse sociologique, réputation et image de soi des enquêtés. *Genèses*, 70, 140-150.